

## CONCOURS DE DESIGN : PLAGE DE L'EST RAPPORT DU JURY



22 janvier 2014



## RECOMMANDATION DU JURY

### À l'attention de M. Martin Coutu

Directeur d'arrondissement adjoint-responsable des grands projets  
Directeur-Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles  
Bureau d'arrondissement  
7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102  
Montréal (Québec)  
H1E 1M4

**Montréal, le 13 décembre 2013**, - Le jury du concours de design de la plage de l'Est est heureux d'annoncer sa recommandation à l'**arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Ville de Montréal concernant la sélection du Lauréat du concours.**

Le jury, présidé par **M. Stéphane Chevalier** et la co-présidente **Mme Michelle Simon** composé également de **Mme Lise Chandonnet, Mme Pascale Léger, M. Martin Coutu, M. Pierre Bouchard, Mme Chantal Prud'homme, M. Michel Robidas, Mme Nathalie Dion et Mme Louise Raymond**, s'est réuni les 10 et 11 décembre dernier à Montréal sous la supervision du conseiller professionnel **M. Philippe Drolet** en vue de la sélection du Lauréat du concours.

Les membres du jury tiennent à souligner, qu'ils ont bénéficié d'excellentes prestations des finalistes, professionnels de l'aménagement (architectes et architecte paysagistes) ayant à analyser cinq (5) prestations d'excellente qualité. Le concours aura permis la mise en relief d'approches novatrices visant l'intégration harmonieuse de concepts proposés dans le paysage riverain.

En tenant compte des objectifs de la programmation et des critères de jugement énoncés au règlement du concours, le jury a tenu à préciser que les Lauréats se sont démarqués par la grande qualité et l'excellent potentiel de développement du projet en vue des phases subséquentes (plans et devis et construction).

### RECOMMANDATION

En conformité avec les documents du concours, la recommandation du jury à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal, a établi de façon majoritaire, les professionnels suivants comme Lauréat du concours de la plage de l'Est:

### **RUCCOLO + FAUBERT, ARCHITECTES EN COLLABORATION AVEC NI CONCEPTION ARCHITECTURE DE PAYSAGE**

Chargé de projet : Franco Ruccolo, architecte

## **RECOMMANDATION DU JURY**

### **COMMENTAIRES DU JURY**

Soulignant l'importance qu'apportera ce projet comme élément structurant dans l'aménagement des berges du fleuve Saint-Laurent, le jury a apporté des commentaires sous forme de points d'intérêts et de points de questionnements.

#### **Points d'intérêts**

##### **Un projet structurant**

La qualité de l'aménagement proposé qui sera structurant pour le quartier et la relation que le projet entretiendra avec son environnement et le dialogue qu'il développera avec le contexte.

##### **Une insertion respectueuse**

La qualité de l'impact du projet dans le milieu où il s'insère, très respectueux de l'environnement notamment en regard des distances réelles de perception visuelle et de l'échelle des interventions proposées.

##### **Un grand potentiel d'activité**

La qualité des relations que le concept propose en vue des activités potentielles sur le site et de la synergie entre les diverses composantes.

##### **Un souffle digne de notre époque**

Le potentiel des interventions du projet qui donneront un souffle digne de notre époque à ce site de l'Est de Montréal.

##### **Une ambiance de détente**

L'ambiance du concept d'aménagement présenté, tel un lieu de détente, et notamment quand à la matérialisation de la grève au contact avec le fleuve qui s'avère une grande force du projet.

##### **Un parcours accessible pour tous**

La grande qualité des parcours proposés sur le site, notamment quand à l'accessibilité universelle et les trajets facilités entre les composantes et le quartier voisin.

##### **Une signature distinctive**

Le caractère distinctif du projet, notamment quant à la signature architecturale qui créera une identité propre au quartier.

##### **Un grand potentiel d'appropriation par la communauté**

Le développement d'une approche durable, notamment quant au potentiel d'appropriation, de bonification du projet par la communauté grâce à la flexibilité des aménagements et leur adaptabilité dans le temps.

**Concours de design: Plage de l'Est**

Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

**RAPPORT DU JURY**

22 janvier 2014

**RECOMMANDATION DU JURY**

**Le plaisir d'un projet en développement**

Le potentiel de développement et le plaisir de voir évoluer le projet, et la définition des types d'activités qui sera effectués dans les suites données au concours en collaboration avec l'arrondissement et les usagers.



## **RECOMMANDATION DU JURY**

### **Points de questionnements (points de réserves)**

- S'assurer que l'échelle du bâtiment s'harmonise avec les bâtiments voisins tel que présentés dans la prestation et que le bâtiment soit implanté au-delà de la ligne de crues de 20 ans.
- Renforcer le dialogue entre l'architecture, l'aménagement et la naturalisation du site par un équilibre entre la minéralisation et la végétalisation.
- Soutenir le projet au niveau de la minutie concernant le traitement minéral qui pourrait se faire plus discret.
- Renforcer la renaturalisation et l'aménagement des berges tout en maintenant les liens visuels vers le fleuve.
- Maintenir l'accessibilité universelle dans le bâtiment et avec les blocs de bétons dans le jeu d'eau
- Revoir l'accès vers le ponton dans l'eau et doter ce petit quai d'une échelle pour la baignade.
- Le projet doit maintenir la finesse et la légèreté structurales, en particulier en ce qui concerne la jetée et ses piliers tout en assurant la résistance aux glaces, ainsi que la qualité matérielle (bois naturel et non traité) (Mélèze ou cèdre blanc)
- Revoir la pertinence d'installer des blocs de béton dans l'eau ou évaluer la possibilité d'utiliser un autre matériau.

En terminant, le président du jury, appuyé par les membres, a tenu à souligner l'excellente participation citoyenne et son importance au sein du comité de présélection et du jury.

À ce titre, la présence des citoyens, dans le processus décisionnel, a permis de préciser la connaissance du site, des usages et de favoriser des recommandations mieux contextualisées.

## RECOMMANDATION DU JURY

**Le jury a apporté également quelques précisions quant à l'accès au fleuve pour la baignade et l'encadrement des activités de pêche.**

### La baignade

Bonifier l'offre de la baignade. Nous sommes plus dans une situation de baignade de lac avec une petite grève et descente rapide du fond plutôt que d'une grande plage qui descend tranquillement. Donc il faut prévoir un aménagement pratique, sécuritaire et invitant hors de l'eau (surveillance, laisser sa serviette, etc.) et sur l'eau. Aménager un ensemble de surfaces (quai, ponton ou "bloc") réparties près du bord (enfants/parents) et plus au large (pour la nage). Envisager la possibilité de les joindre par du cordage avec bouées afin de créer une enceinte de sécurité et empêcher les embarcations à moteur d'y pénétrer.

### La pêche

Séparer complètement les activités de pêche et de baignade pour des questions de sécurité. À cause de la profondeur, ce site est déjà populaire pour la pêche au lancer léger à partir de la berge et en bateau (ils vont très près du bord à moins de 50 pieds). Prévoir un aménagement en berge spécifique à cette activité.

### Philippe Drolet, architecte

Conseiller professionnel  
Concours de la Plage de l'Est  
22 janvier 2014



---

---

## DÉROULEMENT DES JOURNÉES DU JURY

---

---

### DÉROULEMENT DU 10 ET 11 DÉCEMBRE 2013: SÉLECTION DU LAURÉAT

#### PERSONNES ATTENDUS :

##### JURY :

Président :

1. **M. Stéphan Chevalier**, architecte
- Co-présidente :
2. **Mme Michelle Simon**, citoyenne

Membre :

3. **M. Martin Coutu**, Directeur adjoint Arr. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
4. **Mme Lise Chandonnet**, conseillère en aménagement Arr. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
5. **Mme Pascale Léger**, architecte paysagiste Arr. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
6. **M. Pierre Bouchard**, architecte paysagiste
7. **Mme Chantal Prud'homme**, architecte paysagiste
8. **Mme Louise Raymond**, citoyenne
9. **Mme Nathalie Dion**, architecte Présidente de l'Ordre des architectes du Québec
10. **M. Michel Robidas**, scénographe

Observateurs :

- **M. Benoît Faucher**, Bureau Design Montréal

Animateur et secrétaire du comité:

- **M. Philippe Drolet**, architecte, conseiller professionnel

Lieu :

**Maison de la culture de Pointe-aux-Trembles**  
14001, rue Notre-Dame Est  
(angle boulevard De La Rousselière)

**DÉROULEMENT DU 10 ET 11 DÉCEMBRE 2013: SÉLECTION DU LAURÉAT****10 décembre 2013****13h30 à 14h00****Accueil des membres jury****14h10 à 16h30**

Début de la rencontre préparatoire du jury (huit clos). Le conseiller professionnel explique le déroulement de la journée.

**Rapport de la commission technique**

Dans un 1er temps, le conseiller professionnel présente, à titre de rapporteur, les principales observations de la commission technique sur chacun des projets. La commission technique s'est réunie en matinée, suite aux analyses des prestations effectués les 6 et 9 décembre dernier.

**COMITÉ TECHNIQUE**

Le comité technique était composé de:

**Yann Lessnick**, (aspects techniques, coûts)

**Lynn Duranceau**, architecte paysagiste et conseillère en aménagement (aspects techniques, coûts, entretien, sécurité)

**Élaine Richer**, ingénieure (caractérisation des sols)

**Catherine Trottier**, architecte et consultante en accessibilité universelle

**Wendy Inksetter**, biologiste, M.Env

Analyste — Milieux naturel et hydrique en ce qui a trait à l'aménagement des berges.

**Conformité des prestations**

Suite à l'analyse par le conseiller professionnel, toutes les prestations sont qualifiées de conforme au règlement du concours.

Suite à cette présentation, le jury discute des questions à émettre aux finalistes lors de la présentation de la soirée.

**Présidence du jury**

La présidence du jury (vote prépondérant) est maintenue à M.

Chevalier et la coprésidence à Mme Simon.

**16h30 à 17h30****Pause et repas des membres du jury**

**DÉROULEMENT DU 10 ET 11 DÉCEMBRE 2013: SÉLECTION DU LAURÉAT**

**10 décembre 2013 PRÉSENTATION PUBLIQUE**

**17h00 Accueil du public**

**17h30 à 17h45** Fermeture des portes de la salle, mot de bienvenue et mise en contexte par le conseiller professionnel

**17h46 à 18h31 Entrevue 1 :**

**RUCCOLO + FAUBERT ARCHITECTES INC. & NI CONCEPTION, ARCHITECTURE DE PAYSAGE**



**18h38 à 19h23 Entrevue 2 :**

**GRUPE ROUSSEAU LEFEBVRE ET JPB ARCHITECTE**



**DÉROULEMENT DU 10 ET 11 DÉCEMBRE 2013: SÉLECTION DU LAURÉAT**

**19h28 à 20h13            Entrevue 3 :**  
**ATELIER BARDA ET NIP PAYSAGE**



**20h13 à 20h39            Pause et allocution de la mairesse Chantal Rouleau**

**20h39 à 21h24            Entrevue 4 :**  
**ARCHITECTUREMICROCLIMAT**



**DÉROULEMENT DU 10 ET 11 DÉCEMBRE 2013: SÉLECTION DU LAURÉAT**

**21h30 à 22h15            Entrevue 5 :**  
**THE COMMONS INC.**



**22H15 FIN DES PRÉSENTATIONS DES FINALISTES**

## DÉROULEMENT DU 10 ET 11 DÉCEMBRE 2013: SÉLECTION DU LAURÉAT

### 11 décembre 2013 DÉLIBÉRATION À HUIT CLOS

<b>09h30 à 10h00</b>	Arrivée des membres du jury Suite à la présentation publique de la veille, chacun effectue un premier choix individuel qui sera suivi d'un 1 <sup>er</sup> tour de table.
<b>10h00 à 12h30</b>	1 <sup>er</sup> tour de table et commentaires de chacun des membres du jury qui expriment leurs observations sur les projets et indique leur premier choix.
<b>12h30 à 13h30</b>	2 <sup>e</sup> tour de vote et discussion (et repas)
<b>13h30 à 14h00</b>	Vote final : le jury désigne de façon majoritaire le lauréat Révision des notes du jury et préparation de la recommandation au client
<b>14h00</b>	Conclusion

### FIN DE LA SÉLECTION DU LAURÉAT



## **RECOMMANDATION DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION**

**Objet : Annonce des finalistes du concours de design de la plage de l'Est**  
**Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles**  
**Ville de Montréal**

**Montréal, le 6 novembre 2013** - Le comité de présélection du concours de design de la plage de l'Est est heureux d'annoncer les finalistes sélectionnés pour la 2<sup>e</sup> étape du concours.

Le comité de présélection, présidé par **M. Stéphan Chevalier** et la co-présidente **Mme Michelle Simon** composé également de **Mme Lise Chandonnet, Mme Pascale Léger, Mme Marie-Claude Robert, Mme Chantal Prud'homme, Mme Sylvie Bibeau, Mme Suzanne Bernard, Mme Huguette St-Germain** et **Mme Louise Raymond**, s'est réuni les 4 et 5 novembre dernier à Montréal en vue de la sélection des finalistes du concours sous la supervision du conseiller professionnel **M. Philippe Drolet**.

Les membres du comité de présélection tiennent à souligner, qu'ils ont bénéficiés d'une excellente participation des professionnels de l'aménagement (architectes et architectes paysagistes) ayant à analyser trente-six (36) propositions de très grandes qualités, sous-forme de pré-esquisses anonymes.

En conformité avec les documents du concours, la recommandation du comité de présélection, à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal, devait désigner de trois (3) à cinq (5) finalistes en vue de la 2<sup>e</sup> phase du concours pour la recommandation d'un projet Lauréat dont l'enjeu est la conception des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet de la plage de l'Est sur le site de l'ancienne Marina Beaudoin dans l'Est de Montréal.

## **RECOMMANDATION DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION**

Le comité de présélection a établi sa recommandation de façon majoritaire et consensuelle, désignant les concurrents suivants comme finalistes du concours de design de la plage de l'Est:

### **Finalistes (par ordre alphabétique):**

#### **ARCHITECTURE MICROCLIMAT**

##### **Proposition 8232-1178:**

Chargé de projet : Guillaume Marcoux, architecte

#### **ATELIER BARDA**

##### **Proposition 1803-1997:**

Chargé de projet : Patrick Morand, architecte

#### **GROUPE ROUSSEAU LEFEBVRE**

##### **Proposition 8081-8476**

Chargé de projet : Daniel Lefebvre, architecte paysagiste

#### **RUCCOLO + FAUBERT ARCHITECTES INC. & NI CONCEPTION, ARCHITECTURE DE PAYSAGE**

##### **Proposition 7138-9587**

Chargé de projet : Franco Ruccolo, architecte

#### **THE COMMONS INC.**

##### **Proposition 8687-8889:**

Chargé de projet : Sinisha Brdar, architecte

**Le comité de présélection a également décerné une mention au concurrent suivant:**

#### **RAYSIDE LABOSSIÈRE ARCHITECTES**

##### **Proposition 2724-4735:**

Chargé de projet : Antonin Labossière, architecte

**Concours de design: Plage de l'Est**

Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

**RAPPORT DU JURY**

22 janvier 2014

Rappelons que suite aux dépôts des prestations, le jury du concours de la plage de l'Est se réunira le 10 décembre prochain pour la présentation publique des cinq (5) prestations et le 11 décembre, pour les délibérations, en vue de la recommandation d'un projet Lauréat à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à ce processus de sélection, et félicitons l'excellente participation des professionnels de l'aménagement!



**Philippe Drolet, architecte**

**Conseiller professionnel**

**Plage de l'Est**

6 novembre 2013

## **PHASE 2 : PRESTATION DES FINALISTES**

7 novembre 2013

### **COMMENTAIRES DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION**

Le comité de présélection a émis des commentaires aux finalistes. Les notes du comité de présélection font état des points d'intérêt et des points de questionnement soulevés lors de la sélection. Hormis pour l'item généralités, identique pour tous les finalistes, les commentaires sont personnalisés à chacune des propositions.

De même, le comité de présélection a indiqué les éléments qu'il désire prendre en compte lors de son analyse des prestations.

Une entrevue téléphonique individuelle avec chaque finaliste pourra être effectuée suite à la rencontre du 11 novembre prochain à ce sujet.

### **GÉNÉRALITÉS :**

Avis sur les éléments qui seront pris en compte lors de l'analyse des *prestations*.

#### **Développement durable**

Favoriser le développement durable du projet vu dans un sens large mais aussi plus spécifiquement tel que les matériaux et l'entretien, notamment quant aux rigueurs hivernales.

Favoriser le potentiel de différentes utilisations des aménagements du site à moyen et à long terme.

#### **Faisabilité environnementale**

Développer l'argumentaire sur l'acceptabilité du projet en regard des interventions sur les berges et si possible à l'aide de précédant.

#### **Précisions concernant les dessins :**

**Les quatre (4) perspectives inclus à la prestation devront comprendre:**

- Une vue depuis la rue Bureau ou de la 94e avenue
- Une vue à partir du fleuve
- Une vue de soirée ou de nuit
- Une vue en hiver

**L'échéancier de travail ne sera pas requis dans la prestation**

**COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES (REMIS DE FAÇON INDIVIDUEL) DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION**

**ARCHITECTURE MICROCLIMAT**

**Proposition 8232-1178:**

Chargé de projet : Guillaume Marcoux, architecte

**Points d'intérêt :**

Le discours qu'offre le projet avec les autres interventions sur l'ensemble des berges et son intégration au paysage maritime ainsi que l'idée de phare pour la tour.

La diversité de contact possible avec l'eau

La signature du projet (ou l'idée d'un projet signature)

La re-naturalisation évoqué des berges et l'esplanade proposée

**Points de questionnement (point de réserve):**

Les activités hivernales et la viabilité du projet en regard de l'entretien et de l'hiver

L'échelle de l'ensemble, par rapport à l'ensemble du site (semble y avoir un problème de proportion entre la perspective et le plan).

La proportion de la tour qui semble très massive (pourrait-elle être plus légère ou transparente?)

Le lien avec l'arrière du site et la rue bureau et la dimension de la piscine

**ATELIER BARDA**

**Proposition 1803-1997:**

Chargé de projet : Patrick Morand, architecte

**Points d'intérêt :**

L'harmonie que le projet propose avec son environnement

La tour du pavillon et son orientation vers l'île Ste-Thérèse

Le concept proposé semble souple et permettre une bonne évolution

La lagune

La continuité des axes principaux du site

La prairie centrale et le caractère contemplatif qu'elle évoque

L'échelle du projet en regard du quartier et le bon esprit du lieu

**Points de questionnement (point de réserve):**

Le traitement de la tour et du bâtiment, ainsi que sa localisation en regard du voisinage et les conduites souterraines

**COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES (REMIS DE FAÇON INDIVIDUEL) DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION**

**GROUPE ROUSSEAU LEFEBVRE**

**Proposition 8081-8476**

Chargé de projet : Daniel Lefebvre, architecte paysagiste

**Points d'intérêt :**

L'échelle du projet qui semble adéquate à celui de la communauté  
Les liens entre l'entrée et le belvédère, et la passerelle haute  
L'accès à l'eau et le quai qui semble offrir une zone de baignade protégée du courant  
Les jeux d'eau proposée et la patinoire  
La localisation du bâtiment  
Le potentiel des revêtements des surfaces et de la matérialité

**Points de questionnement (point de réserve):**

La localisation du bâtiment en regard de l'infrastructure prévue (conduites traversant le site)  
La formalisation du bâtiment  
La forme du quai, comme un "S"  
La diversité des accès à favoriser

**RUCCOLO + FAUBERT, ARCHITECTES EN COLLABORATION AVEC NI CONCEPTION**

**Proposition 7138-9587**

Chargé de projet : Franco Ruccolo, architecte

**Points d'intérêt :**

Le potentiel de développement du projet proposé.  
La jetée et le belvédère proposé.  
La localisation des installations de services.  
Le respect de l'esprit de la grève en bordure du fleuve.

**Points de questionnement (point de réserve):**

La longueur du quai ou de la jetée, notamment à l'arrière du site (à partir de la rue Bureau)  
Le contact avec l'eau. Serait-ce possible d'avoir de meilleur contact avec l'eau ou de bonifier les types de contact avec l'eau?  
La perspective visuelle vers l'Est à partir du site qui semble obstruée par le grand quai.  
Les usages sur le site, notamment l'hiver.  
La proposition et la localisation des conduites souterraines

**Concours de design: Plage de l'Est**

Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

**RAPPORT DU JURY**

22 janvier 2014

**COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES (REMIS DE FAÇON INDIVIDUEL) DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION**

**THE COMMONS INC.**

**Proposition 8687-8889:**

Chargé de projet : Sinisha Brdar, architecte

**Points d'intérêt :**

La simplicité du projet et l'esprit contextuel de nature contemplative

La patinoire proposée et son utilisation hivernale

Le re-profilage du site

Le respect de la grande perspective visuelle de l'ensemble qui donne une pleine vue du fleuve.

**Points de questionnement (point de réserve):**

Le caractère de l'intervention

Les activités hivernales

Le bassin d'eau

L'échelle de la représentation sur la vue générale du site à partir du fleuve

La relation avec le contexte voisin

**Philippe Drolet**, architecte

Conseiller professionnel

Plage de l'Est

7 novembre 2013

---

---

## DÉROULEMENT DES JOURNÉES DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION

---

---

**Date :** les lundi 4 et mardi 5 novembre 2013  
**Heure :** 9 h 00 à 16 h 30  
**Lieu :** Maison Antoine-Beaudry  
14 678, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec)  
H1A 1W1

**Personnes présentes :**

### COMITÉ DE PRÉSÉLECTION

Le comité de présélection est composé de dix (10) membres, tel que :

1. **Mme Lise Chandonnet**, conseillère en aménagement Arr. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
2. **Mme Pascale Léger**, architecte paysagiste Arr. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
3. **Mme Marie-Claude Robert**, architecte paysagiste
4. **Mme Chantale Prud'homme**, architecte paysagiste
5. **M. Stéphan Chevalier**, architecte
6. **Mme Sylvie Bibeau**, citoyenne
7. **Mme Suzanne Bernard**, citoyenne
8. **Mme Michelle Simon**, citoyenne
9. **Mme Louise Raymond**, citoyenne
10. **Mme Huguette St-Germain** citoyenne

Le président du comité de présélection et le vote prépondérant sera choisi parmi les professionnels du comité et indépendant du donneur d'ouvrage avant la fin des travaux du comité de présélection.

**Observateurs :**

**M. Benoît Faucher**, architecte Bureau design Montréal

**Animateur et secrétaire du comité:**

**M. Philippe Drolet**, architecte, conseiller professionnel

**DÉROULEMENT DES JOURNÉES 4 ET 5 NOVEMBRE 2013****4 novembre 2013    JOUR 1**

<b>09h00</b>	<b>Accueil</b>
<b>09h30 à 09h55</b>	Présentation des principaux enjeux du concours
<b>10h00 à 10h30</b>	Présentation des membres du comité, légère présentation individuelle et indication de l'intérêt de participer au comité de présélection.
<b>10h30</b>	Analyse de conformité. Le conseiller professionnel présente son rapport de conformité. Des propositions reçues, certaines propositions présentes quelques variantes au niveau du contenu. Le comité de présélection accepte toutes les trente-six (36) propositions reçus compte tenu que les variantes énoncées par le conseiller professionnel n'ont pas d'incidences sur l'anonymat du concours et sur le type d'information soumis pour analyse par le comité de présélection.
<b>11h00 à 12h00</b>	Analyse individuelle et discussions autour du déroulement des deux journées du comité.
<b>12h00 à 13h30</b>	<b>Dîner</b>
<b>13h30 à 14h30</b>	1 <sup>er</sup> tour de vote et classification des propositions
<b>14h30 à 16h30</b>	Revue des propositions, discussions sur la sélection des finalistes

**DÉROULEMENT DES JOURNÉES 4 ET 5 NOVEMBRE 2013****5 novembre 2013 JOUR 2**

<b>09h00</b>	<b>Accueil</b>
<b>09h05 à 09h55</b>	Visite du site avec les membres du comité
<b>10h00 à 11h55</b>	Analyse individuel et sélection individuel
<b>12h00 à 13h30</b>	<b>Dîner</b>
<b>13h30</b>	Vote pour le choix du président du jury et du comité de présélection et de la co-présidente Suite à une proposition d'un membre du comité de présélection, M. Stephan Chevalier est désigné comme président du comité (vote prépondérant). Le comité désire également désigner Mme Michelle Simon comme co-présidente en ce qui à trait, notamment, aux représentations publiques du concours.
<b>13h40 à 15h00</b>	Tour de table et discussion
<b>15h10 à 15h20</b>	Vote des membres du comité
<b>15h20 à 15h30</b>	2 <sup>e</sup> Tour de vote des membres du comité
<b>15h30</b>	Sélection de 5 finalistes et une mention
<b>15h30 à 16h30</b>	Recommandation du comité de présélection et établissement des points d'intérêts et des points de questionnement en vue de la 2 <sup>e</sup> phase.
<b>16h30</b>	<b>Conclusion et remerciement</b> Tirage au sort pour déterminer le membre citoyen qui fera parti du jury de la 2 <sup>e</sup> phase. Mme Louise Raymond est désigné. Mme Simon, citoyenne, sera également présente à titre de coprésidente.

**FIN DU RAPPORT DU JURY**